Approvisionnements d'énergie

Selon moi, les quelques dernières semaines ainsi que la dernière crise pétrolière de 1973 nous montrent que tant que nous serons tributaires des sociétés pétrolières multinationales. nous autres les consommateurs canadiens, continuerons à être en danger. Nous avons été dupés par le passé tant sur les prix que sur la question des approvisionnements. Tous ceux qui se souviennent des longues files d'attente dans les stations-service aux États-Unis en 1973, se rendent bien compte qu'une bonne partie de cette affaire était en réalité un coup monté. En effet, les sociétés pétrolières avaient suffisamment de pétrole dans leurs raffineries, mais elles ont délibérément maintenu la production à un niveau très bas de manière à créer artificiellement une pénurie, ce qui, en faisant souffler un vent de panique aux États-Unis, leur a permis de monter leurs prix. A la lumière d'une manipulation de ce genre, il devient certes impérieux de confier un rôle plus important à notre propre société pétrolière nationale.

Pour paraphraser le ministre, qui a dit qu'il aimerait éliminer l'intermédiaire Exxon dans les opérations entre la société Imperial Oil et le Venezuela pour ce qui est de l'approvisionnement en pétrole du Canada, j'aimerais moi aussi éliminer éventuellement cet autre intermédiaire, nommément la société Imperial Oil elle-même, et confier à Petro-Canada le rôle d'acheter le pétrole puis de le revendre aux raffineries du Canada. Ce n'est pas une idée irréalisable. Cela pourrait presque se réaliser sous la forme d'un office de mise en marché comme il en existe dans d'autres secteurs au Canada. Cela pourrait presque se faire uniquement sur papier. J'aimerais même qu'un jour nous en venions à engager Petro-Canada dans des activités plus terre-à-terre comme conclure des contrats avec des pétroliers pour le transport du pétrole. Cela ne devrait pas poser de problème, car il y a aujourd'hui dans le monde plus de pétroliers que les besoins n'exigent.

Il me semble que mon amendement est valable dans la mesure où il donne le choix au gouvernement dans le cadre de la loi. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un amendement obligatoire, mais bien d'une possibilité. Il donne au gouvernement un certain pouvoir au cas où il voudrait en venir à confier un rôle plus important à Petro-Canada. Je sais que les libéraux ne s'orientent dans cette direction, soit vers un accroissement du rôle des sociétés de la Couronne et du gouvernement, que lorsqu'ils sont acculés au mur. Mais j'espère que le gouvernement prendra l'initiative et qu'il se prémunira contre toute crise, au lieu de se voir soudain obligé de réagir rapidement advenant une crise.

Dans l'intention de soutenir le gouvernement et de lui insuffler un certain courage, tout en l'assurant que l'on ne remettra pas en question le rôle de Petro-Canada, j'ai proposé cet amendement pour ajouter à la loi la possibilité de faire de Petro-Canada, en cas d'urgence, le seul importateur de pétrole étranger.

• (1520)

Je pense que les arguments que j'ai fait valoir, à la lumière de notre expérience énergétique et des événements récents, démontrent bien qu'il nous faut à tout prix pouvoir recourir pleinement à Petro-Canada. Sinon, nous ne pourrions résoudre les crises cycliques qui nous guettent parce que le marché du pétrole est manipulé par les sociétés pétrolières multinationales. Ces sociétés ne sont pas inféodées à un pays ou à un peuple

en particulier, elles ne s'intéressent qu'à elles-mêmes et ne pensent qu'à faire le plus de profits possible.

Je recommande l'adoption de mon amendement à la Chambre. Je sais qu'au comité, le ministre ne s'y est pas montré favorable. C'était avant que M. Armstrong de l'Imperial Oil ait annoncé qu'il ne tiendrait pas compte des exigences du ministre qui voulait que l'Imperial traite directement avec le Venezuela plutôt que par l'intermédiaire d'Exxon. L'Imperial a doublement rabroué le ministre. Premièrement, il a dit que l'Imperial devrait traiter directement avec le Venezuela. On l'a envoyé promener. Deuxièmement, le ministre a dit que tout détournement de pétrole par l'Imperial serait jugé inacceptable. On l'a envoyé paître dans ce cas-là aussi, car l'Imperial détourne encore à peu près 9,000 barils par jour.

A la lumière de ces derniers événements, je pense que le ministre comprendra le bien-fondé de mon amendement, qu'il changera d'avis et l'acceptera. Je le recommande donc à la Chambre.

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, comme il s'agit du bill du ministre, je pensais qu'il aurait peut-être voulu répondre à l'auteur de l'amendement. S'il n'en fait rien, je demanderais à la Chambre de m'accorder quelques minutes.

L'amendement présenté par le NPD propose, comme toujours, l'une des deux béquilles auxquelles tout parti socialiste a recours. Premièrement, si on n'aime pas ce qui se passe, on réclame la nationalisation. C'était même l'attitude de certains députés du NPD à la Chambre il y a quelques semaines quand nous avons discuté d'Air Canada et du CN. Ils ont failli s'oublier et s'exclamer que si nous nationalisions ces deux sociétés, cela réglerait tous les problèmes. C'est leur solution aux difficultés des postes, nationalisez-les et tout s'arrangera.

Leur autre solution habituelle consiste en une sorte de déclaration de principe sur l'organisation. Si les choses ne vont pas bien dans un domaine et qu'il soit impossible de le nationaliser ou si la population s'y oppose, leur solution simpliste est de créer quelque organisme d'État afin de rémédier à toutes les petites difficultés. Il est très déprimant de voir le ministre, membre d'un parti qu'on disait autrefois libéral, reprendre à son compte toute cette doctrine. Le Canada est aux prises avec un problème de pétrole ou d'énergie, cela ne fait aucun doute. Nous en sommes là, parce que nous n'avons pas de politique qui se tienne. En désespoir de cause, le gouvernement se met à imiter et à parodier les socialistes en disant que la solution à tous nos problèmes réside dans Petro-Canada.

J'aimerais signaler quelque chose à la Chambre. L'amendement fait de Petro-Canada le seul et unique importateur de pétrole dans une situation d'urgence. On suppose, semble-t-il, que Petro-Canada sera en meilleure posture que quiconque, organisme public ou privé, pour nous garantir un approvisionnement continu. Sans doute parce que le ministre a cru bon d'introduire Petro-Canada dans le décor, cette société aura un rôle très important à jouer dans la répartition du pétrole aux différentes raffineries. Je veux simplement signaler que Petro-Canada va se trouver alors au beau milieu d'un conflit d'intérêts. Si Petro-Canada n'est qu'une société d'État faisant le commerce du pétrole, la chose serait possible. Mais elle est beaucoup plus que cela. On la retrouve aussi bien à l'étape de la distribution, du raffinage et des ventes au détail. Oui, il y